

Mercredi 9 mars 2022

INFORMATIONS SERVICES

LE PROGRÈS

KENO - LOTO
EUROMILLIONS

BLOC-NOTES
AVIS DE DÉCÈS

PETITES ANNONCES
HIPPISE

CINÉMA
TÉLÉVISION

BOURSE
JEUX - HOROSCOPE

SANTÉ/PARTENARIAT SANTÉ MAGAZINE

Le syndrome éolien existe-t-il vraiment ?

La question des nuisances des éoliennes est une fois de plus posée. Si la cour d'appel de Toulouse a reconnu, en novembre dernier, l'existence du "syndrome éolien", ce n'est pas le cas des études scientifiques.

Doit-on craindre les éoliennes ? Selon des associations de riverains, ces sources d'énergie auraient des effets négatifs sur la santé humaine. Une déclaration peu rassurante lorsque l'on constate la forte croissance des implantations en France.

En effet, si elles représentaient environ 8 000 mâts fin 2018, 14 000 sont prévues d'ici 2028, selon l'Agence de la transition écologique (Ademe).

Peu d'arguments convaincants

Cette inquiétude existe depuis plus d'une décennie, lorsqu'en 2009, la Dr Nina Pierpont, pédiatre à New York, publie un livre sur ce qu'elle est la première à baptiser le "syndrome éolien".

Après avoir interviewé dix familles vivant près de parcs éoliens situés dans cinq pays (panel de 38 personnes), elle rapporte divers symptômes : troubles du sommeil, migraines, nausées, anxiété, acouphènes, troubles de la vue, vertiges, tachycardie, problèmes



En 2018, les éoliennes représentaient environ 8 000 mâts en France. Photo JSL/Johnnyksir-Pixabay

de concentration et de mémoire ou d'irritabilité. Si ce travail fut vivement critiqué par la communauté scientifique, il a largement été repris par le lobby anti-éolien. Ce dernier s'appuie aussi sur les travaux de chercheurs qui, en 2010, ont identifié un nerf sensible aux infrasons : le nerf cochléovestibulaire. Mais cette étude por-

tant sur des animaux, soumis de plus à des infrasons différents de ceux auxquels sont exposés les riverains de parcs éoliens, l'argument reste faible.

Des nuisances et des symptômes bien réels

En 2017, l'Académie nationale de médecine et l'Agence

nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) décident de mener des recherches sur ce syndrome. Pour cela, elles étudient près de 600 documents scientifiques pour, in fine, publier un rapport. L'Académie nationale de médecine relève trois facteurs : une nuisance visuelle,



En kiosque ce mois-ci

liée à la stimulation lumineuse stroboscopique de la rotation et au clignotement des feux de signalisation, ainsi qu'une nuisance sonore. Les deux étant renforcées par un facteur psychologique. Elle parle notamment d'un "effet nocebo", le pendant de l'effet placebo.

« Une personne peut déclarer des symptômes à partir du moment où le psychisme identifie un facteur environnemental comme nocif », explique Paul Avan, directeur de l'Institut de l'audition, qui a participé en 2019 à l'étude Recherche des impacts du bruit éolien sur l'humain : son, perception, santé. « C'est un effet réel sur la santé, qui n'est pas nécessairement lié à l'impact des ondes acoustiques sur la santé. »

En 2015, la chercheuse Fiona Crichton, spécialiste en psychologie de la santé a exposé des volontaires à 10 minutes d'infrasons et 10 minutes de silence. « Les personnes ayant lu que les infrasons causaient des problèmes sont tombées malades, même en "écoutant" du silence », écrit la chercheuse. « Ces troubles peuvent aussi être renforcés par le poids du collectif », ajoute Anne Perrin, docteure en biologie.

Ana BOYRIE

À SAVOIR

■ En France, une souffrance reconnue

L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social (ne consistant pas seulement en l'absence de maladie), force est d'admettre que le syndrome des éoliennes, quelque subjectifs qu'en soient les symptômes, traduit une souffrance existentielle, voire une détresse psychologique, bref une atteinte de la qualité de vie, écrit l'Académie.

■ Faire reconnaître son droit à la qualité de vie

En ce sens, « les gens ont raison de demander à ce que leur droit à la qualité de vie soit reconnu, considère Paul Avan, directeur de l'Institut de l'audition. D'autant que nous n'excluons pas une hypersensibilité auditive capable de présenter une prédisposition. Il semblerait en effet que celle-ci diffère d'une personne à l'autre. »

Quelles solutions possibles ?

■ Réduire la pollution sonore

L'Académie de médecine recommande la systématisation des contrôles acoustiques et encourage les innovations pouvant réduire la pollution sonore.

■ Éloigner les éoliennes des habitations

C'est ce que réclament les associations de riverains. Actuellement, la législation impose une distance minimale de 500 mètres entre une éolienne et une habitation.

■ Un accompagnement

Proposer un accompagnement psychologique.

■ Approfondir les études

En 2018, l'OMS affirmait un manque considérable d'études épidémiologiques sur les nuisances associées aux éoliennes.



Actuellement, la législation impose une distance minimale de 500 mètres entre une éolienne et une habitation. Photo JSL/Lukasbieri-Pixabay

SOMMAIRE

Demain : Le droit et vous
Aider bénévolement engage la responsabilité

Vendredi : Auto
Casalini Gran Turismo : du sport pour une voiturette

Samedi : Vie de famille
Pension de réversion : quels montants pouvez-vous percevoir ?

Dimanche : Tourisme
Slow tourisme : la montagne en douceur

Lundi : Immobilier
Comment créer un petit nid douillet avec le style hygge

Mardi : Emploi
La reconversion professionnelle attire de plus en plus les Français